

**Commune  
De  
GINGSHEIM**

**Département du Bas-Rhin  
Arr. de Strasbourg - Campagne**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 01 février 2013**

Sous la Présidence de M. Dominique GROSS, Maire  
Elus : 11 – En fonction : 9 – Présents : 8

**Absents :**

M. Schmaltz Léonard

**Procurations :**

M. Schmaltz Léonard à M. Hauber Fabien

### **Présentation du projet scolaire intercommunal à Wingersheim**

Les adjoints Eric Hofstetter et Eric Siefert se sont rendus à la première réunion d'informations à la mairie de Wingersheim concernant le projet scolaire intercommunal de Wingersheim. En effet, depuis plusieurs années les communes de Walltenheim sur Zorn, Mittelhausen et Hohatzenheim évoquent le projet de construction d'une école intercommunale et la récente mise en service du groupe scolaire de Wickersheim tend à prouver qu'un tel projet pourrait avoir sa place au sein de nos regroupements communaux. 5 communes sont approchées, directement concernées : Wingersheim, Mittelhausen, Hohatzenheim, Walltenheim et Gingsheim. Duntzenheim pourrait éventuellement se rajouter au projet.

Cette réunion a précisé l'emplacement foncier ainsi que les chiffres en investissement (attention, les frais de fonctionnement ne sont pas encore intégrés aux montants ci-dessous) :

**Sans Duntzenheim : 258 élèves**

Cout du projet global à 4 500 000€ (participations SIVU à 2 925 000€ et CCPZ à 1 575 000€)

Investissement à prévoir pour Gingsheim (sur une base de calcul au nbre d'habitants) : 258 659€ à financer sur 25 ans à 4% soit 17028€/an.

**Avec Duntzenheim : 300 élèves**

Cout du projet global à 5 300 000€ (participations SIVU à 3 445 000€ et CCPZ à 1 855 000€)

Investissement à prévoir pour Gingsheim (sur une base de calcul au nbre d'habitants) : 253 849€ à financer sur 25 ans à 4% soit 16953€/an.

A ce jour, notre affiliation au SIVOS du Sternenberg coute à la commune le montant annuel de 23547.46€, avec un reversement en fin d'année pour frais de scolarité d'un montant de 5252.60€ soit une participation réelle annuelle de 18.294,86€(investissement + fonctionnement).

Un SIVU sera créé, un projet de statuts a également fait l'objet de cette présentation.

### **Proposition de dénomination du SIVU - projet scolaire intercommunal à Wingersheim**

Les élus des communes présents à la réunion citée ci-dessus se sont vus remettre le projet des statuts en vue de la création du SIVU, nécessaire à la construction et à l'élaboration du projet scolaire intercommunal de Wingersheim. A ce titre, il est demandé aux éventuels participants du projet d'indiquer leur souhait en matière de dénomination de ce SIVU.

Le Conseil municipal, après avoir entendu la présentation du projet, après avoir débattu sur la possibilité d'un rattachement à ce SIVU propose à l'unanimité l'appellation suivante :

« Groupe intercommunal scolaire des Houblonnières »

Le maire précise, en outre que les élus de notre Commune seront très prochainement appelés à se prononcer de manière définitive sur :

- Leur rattachement au projet de construction de cette école,
- L'acceptation et la validation des statuts du SIVU, proposé lors de la réunion du 21 janvier 2013.

### **Modification des statuts du SIVOS**

A la suite de la validation du retrait de certaines communes au sein du réseau du Sternenberg, il a été réalisé un inventaire précis du matériel scolaire mutualisé au sein de ce réseau.

Vu les échanges sur la répartition de ce matériel mutualisé lors du Comité Directeur du 29 octobre 2012, la Présidente a proposé de rajouter au 01<sup>er</sup> janvier 2013 les compétences suivantes aux statuts du SIVOS :

- Point 9. Mise à disposition et entretien du mobilier existant des communes au SIVOS  
Point 10. Acquisition et entretien du matériel mobilier (tables, chaises, armoires ....)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité la modification des statuts du SIVOS
- APPROUVE après vérification l'inventaire remis au Maire.

## **Ligne de trésorerie – Caisse d'Epargne**

Pour mémoire, une ligne de trésorerie de 110.000€ avait été votée en Conseil municipal du 09 février 2012, et validée auprès de la Caisse d'Epargne, en vue de la réalisation du financement du bassin de rétention Nord.

A ce jour, 70.000€ ont été débloqués. La trésorerie de la commune au 01<sup>er</sup> février 2013 est de 133 042,33€. De ce fait, il nous sera possible de rembourser ces fonds avant la date de renouvellement tacite pour une année de cette ligne de trésorerie, soldant ainsi cette dernière.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement de la ligne de Trésorerie et donne pouvoir au Maire de valider par certificat administratif auprès de la Perception de Hochfelden cette écriture comptable.

## **Délégation de signatures**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer à M. Eric Hofstetter, adjoint au Maire, une délégation de signature afin de permettre au secrétaire d'avoir une gestion de traitement plus rapide de l'ensemble des documents administratifs.

Il rappelle néanmoins, qu'avant signature, tout document lui est présenté pour acceptation et validation.

Le Conseil Municipal vote à 2 voix contre et 5 voix pour, cette proposition et accorde à M. Eric Hofstetter une délégation de signature à compter du 01<sup>er</sup> Janvier 2013.

## **Point divers**

1/ Dans le cadre de la réfection des accès à l'église, Le Maire indique avoir demandé pour l'escalier arrière un devis simplifié et ajusté aux impératifs de la commission de sécurité réunie en fin d'année dernière.

Concernant l'escalier principal à l'avant, il indique avoir demandé un devis à l'Entreprise LANOIX (spécialisé dans le grès des Vosges) afin de procéder à une réfection du mortier ainsi que des couvertines de cet escalier.

Ces chiffres seront présentés au prochain conseil municipal pour validation.

2/ M. Gross présente au Conseil un tableau statistique concernant le bilan des levées 2012 au sujet de la redevance incitative de traitement des ordures ménagères, présenté au dernier Conseil Communautaire.

Pour information, Gingsheim, pour 129 foyers recensés, affiche une moyenne annuelle de 17,62 levées, à comparer à la moyenne générale des communes de 15,84 levées.

Un travail de prise de conscience est à prendre en compte et Catherine Boisseau propose, en parallèle de l'action Osterputz 2013 de sensibiliser les gens une

nouvelle fois sur la qualité du tri à effectuer. Un rapide rappel des consignes de tri sera joint au tract diffusé prochainement pour indiquer les jours de ramassages liés aux jours fériés.

3/ Le Maire explique aux conseillers que les riverains se plaignent de plus en plus fréquemment concernant les déjections canines sur la voie publique. A plusieurs endroits sont enlevés régulièrement des crottes de chiens et il devient nécessaire de responsabiliser les propriétaires de chiens. M. Gross propose donc l'installation d'une borne de distribution de sachets à installer au centre du village. Cela ne résoudra pas le souci des propriétaires de chiens qui laissent errer leurs animaux, cependant il sera possible pour les propriétaires qui sortent leurs chiens d'accéder à une solution de ramassage et de nettoyage.

Voté à l'unanimité.

4/ M. Becker indique qu'il est nécessaire en 2013 de renouveler le stock de vaisselle de la Salle des Fêtes. Il présente un devis pour l'achat d'un lot de 250 couverts (fourchette, couteau, cuillère à soupe et à dessert), de 250 assiettes plates et de 250 assiettes à dessert pour un montant de 1406,16€HT.

Ce montant sera inscrit au budget prévisionnel 2013 et la commande sera passée en semaine 06/2013.

5/Concernant le projet de l'aire de jeux, le Maire explique qu'il procèdera au courant du printemps 2013 au démontage du site du mini-golf. Et puisqu'une des missions de leur mandat était de proposer un site de jeux pour enfants, il demande au Conseil municipal de se prononcer sur un accord de principe afin d'avancer sur ce dossier en rassemblant plusieurs devis.

Il propose dans un premier temps un budget prévisionnel de 5000€ (structure de jeux, installation du périmètre et convention d'entretien annuel pour mise aux normes).

Des devis seront donc à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Voté à 5 voix pour et 3 voix contre.

Le Maire clôture la séance à 23h00.

Registre de Conseil Municipal du 01<sup>er</sup> Février 2013

Rendu exécutoire le 11 Février 2013

Suite à l'affichage et à la diffusion le 11 Février 2013

Et la transmission en préfecture le 11 Février 2013.

Le Maire  
Dominique Gross